

Projet pédagogique IFAS

**Centre hospitalier
Lucie et Raymond AUBRAC
Villeneuve St Georges
- GHT 94 EST -**

2025

Sommaire

1. Introduction	3
2. Public concerné.....	3
3. Intérêt du projet pédagogique.....	3
• Pour les apprenants.....	3
• Pour les formateurs.....	3
• Pour les intervenants extérieurs.....	3
4. Les principes	3
• Un principe de professionnalisation	3
• Un principe de personnalisation	4
5. Acteurs et cadre conceptuel	4
L'aide-soignant.....	4
L'élève aide-soignant	4
Les formateurs	4
L'apprentissage.....	4
La compétence.....	4
6. Valeurs sous-tendant le projet.....	4
- Le champ professionnel.....	4
- Le courant humaniste	4
- Le registre des qualités personnelles.....	4
7. Les principes pédagogiques.....	5
8. Les finalités de la formation.....	5
9. Les objectifs de professionnalisation – 11 compétences à acquérir.....	5
10. Les moyens et méthodes pédagogiques.....	5
11. L'enseignement théorique.....	6
12. Le dispositif d'évaluation.....	7
13. Le parcours de stage	8
ANNEXES	10
Annexe 1 : Tableau récapitulatif : Référentiel AS 2022.....	11
Annexe 2 : Correspondance entre le référentiel de certification et les modules de formation	12
Annexe 3 : Objectifs théoriques.....	13
Annexe 4 : Dispositif d'accompagnement des apprenants.....	23
Annexe 5 : Objectifs de stage.....	28

1. Introduction

Le projet pédagogique constitue une référence commune à l'ensemble des personnes engagées dans le processus de formation : les formés et les formateurs.

Il constitue l'expression commune, écrite et structurée d'une orientation de formation prenant valeur d'engagement auprès des élèves dans cette formation. Il constitue ainsi un outil de communication interne et externe.

Pour nous, il s'agira davantage d'un projet de formation que d'un projet d'enseignement, puisque la finalité vise l'acquisition de compétences professionnelles, elles-mêmes déterminées par les activités des professionnels.

2. Public concerné

En cursus complet : personnes avec ou sans diplôme et ne bénéficiant pas d'équivalence.

En cursus partiel : personnes bénéficiant d'une équivalence de compétences et d'un allègement de formation.

- Les titulaires de certains diplômes (auxiliaire de puériculture, assistant de régulation médicale, ambulancier, accompagnant éducatif et social)
- Les titulaires d'un titre professionnel d'assistant de vie aux familles ou d'agent de service médico-social
- Les élèves issus des bacs professionnels ASSP (accompagnement, soins, services à la personne) et SAPAT (Services aux personnes et aux territoires)
- Les candidats en parcours V.A.E (Validation des Acquis et de l'Expérience) après délibération du jury plénier.

3. Intérêt du projet pédagogique

Dans ce projet, l'équipe définit un cadre théorique, élabore l'organisation de la formation et détermine les situations professionnelles permettant l'apprentissage. Ce projet permet de définir notre vision de la profession et de donner des repères pour les élèves et les formateurs.

• Pour les apprenants

- Il permet de cerner la finalité des enseignements et de la formation,
- Il donne des points de repère au travers des objectifs de formation,
- Il permet d'identifier les liens entre les enseignements et les activités professionnelles qui permettront l'acquisition des compétences

Il offre la possibilité de se situer tout au long de la formation par :

- L'acquisition progressive des connaissances et des compétences en lien avec le déroulement de la formation,
- La mise en place d'un accompagnement personnalisé et individualisé (API),
- L'utilisation d'un support de suivi et du port folio.

• Pour les formateurs

- Il permet de repérer les grands principes sous-jacents à la formation dispensée,
- Il permet la construction de séquences de formation en explicitant les compétences à acquérir.

• Pour les intervenants extérieurs

- Il aide à la construction et la diversification des enseignements qui doivent s'inscrire dans le projet défini par l'équipe pédagogique.

4. Les principes

• Un principe de professionnalisation

Ce principe vise l'identification et l'intégration des normes et des valeurs professionnelles ainsi que l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice du métier.

- **Un principe de personnalisation**

Ce principe vise à développer la mise en place d'un parcours de formation personnalisé.

Il se traduit par un accompagnement individualisé pour amener l'apprenant à acquérir les compétences nécessaires à l'exercice professionnel et à construire son identité professionnelle.

5. Acteurs et cadre conceptuel

L'aide-soignant exerce sous la responsabilité de l'infirmier diplômé d'Etat dans le cadre de l'article R. 4311-4 du code de la santé publique.

Ses activités se situent dans le cadre du rôle qui relève de l'initiative de l'infirmier diplômé d'Etat, défini par les articles R. 4311-3 et R. 4311-5 du code de la santé publique, relatifs aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier.

L'aide-soignant accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec les autres professionnels, les apprenants et les aidants.

L'aide-soignant travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales notamment dans le cadre d'hospitalisation ou d'hébergement continu ou discontinu en structure ou à domicile.

L'élève aide-soignant est un adulte motivé, responsable et impliqué dans sa formation, dans une dynamique de projet. Il a fait le choix de cette formation et possède un potentiel à développer. Il s'engage avec rigueur dans une démarche de qualité des soins, basée sur une prise en charge globale de la personne soignée. L'assiduité aux enseignements théoriques et pratiques est essentielle aux apprentissages et à la construction de l'identité professionnelle.

Les formateurs sont des professionnels de santé ayant des compétences liées au métier d'infirmier et des compétences spécifiques en pédagogie. Ils construisent, mettent en œuvre le dispositif de formation et créent des situations d'apprentissage. Ils ont un rôle essentiel qui consiste à établir des liens permanents entre la théorie et la pratique.

L'apprentissage n'est pas une absorption mais une construction qui permet d'acquérir et de mobiliser les connaissances, les comportements et les compétences préparant à l'exercice d'une profession

Il s'appuie sur des situations professionnelles en stage et un enseignement théorique. Il s'élabore en interaction entre l'élève, les formateurs et les professionnels rencontrés en stage.

Pour qu'il y ait apprentissage, il faut que les savoirs se traduisent dans l'action du sujet et dans la compréhension de son action. On pourra dire qu'il y a eu apprentissage si le sujet est en mesure d'utiliser ses savoirs pour agir et comprendre.

La compétence, selon G Le Boterf est « *la mobilisation ou l'activation de plusieurs savoirs, dans une situation et un contexte donnés* »

Elle implique la prise d'initiative, la responsabilité, l'autonomie, la capacité d'adaptation, une bonne gestion des ressources, et ce, dans une attitude réflexive.

La compétence correspond à la mise en œuvre de savoirs, savoir-faire et savoir être pour mener à bien une action.

6. Valeurs sous-tendant le projet

Les valeurs retenues par l'équipe pédagogique qui sous-tendent le projet peuvent être présentées selon 3 grands champs:

- **Le champ professionnel** qui englobe l'engagement, la responsabilité, le respect des règles, les exigences professionnelles en matière de savoirs et de savoir-faire, le terme générique retenu est le professionnalisme.
- **Le courant humaniste**, les valeurs y sont le respect de la vie et de la personne, le droit individuel notamment le droit de choisir et la solidarité.
- **Le registre des qualités personnelles** et indispensables des professionnels de santé, telles que l'authenticité, l'honnêteté, la justice et la loyauté.

7. Les principes pédagogiques

Ils sont axés sur le développement des apprentissages psychoaffectifs (**capacités relationnelles**), cognitifs (**capacités intellectuelles**) et sensori-moteurs (**capacités gestuelles**) nécessaires au développement de compétences professionnelles.

Les motivations de chacun doivent être prises en considération ainsi que les acquis professionnels préexistants. Les méthodes d'apprentissage sont basées sur les échanges entre pairs et les formateurs afin de favoriser le conflit sociocognitif et sur les méthodes actives afin de faciliter les apprentissages chez des adultes en formation.

8. Les finalités de la formation

La formation doit permettre à l'élève :

- D'acquérir les compétences nécessaires pour assurer des soins de qualité auprès d'une personne et/ou d'un groupe de personnes en santé ou malade,
- De développer sa faculté d'adaptation en adéquation avec la diversité des lieux d'exercice, l'évolution des sciences, des techniques et des besoins de santé,
- De s'engager dans un processus de formation permanente.

9. Les objectifs de professionnalisation – 11 compétences à acquérir

La formation vise à ce que chacun ait acquis les compétences professionnelles attendues :

- Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
- Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
- Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
- Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
- Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

10. Les moyens et méthodes pédagogiques

Un formateur référent assure la coordination de la mise en œuvre du projet pédagogique, sa cohérence et le suivi pédagogique des élèves. D'autres formateurs de l'institut de formation ou intervenants extérieurs contribuent à la formation en fonction de leur expertise.

Les formateurs utilisent des méthodes d'enseignement et des supports pédagogiques diversifiés lors des interventions : cours magistraux présentiel et distanciel, travaux dirigés, travaux personnels guidés, exercices d'application, analyses d'articles professionnels, débats, études de cas concrets, analyses de pratique, exposés de travaux de groupe, pratiques simulées...

Le centre de documentation met à la disposition des élèves les ouvrages et revues nécessaires durant leur formation. Des ordinateurs sont également à leur disposition en salle informatique.

Une application permet aux élèves d'accéder directement depuis un équipement informatique aux supports de cours, aux emplois du temps, aux résultats d'évaluation théorique et pratique, aux affectations en stage....

Les apprentissages pratiques se déroulent essentiellement en groupe d'une douzaine de participants dans des salles équipées permettant la simulation de situations de soin.

En fonction de leur disponibilité, ces salles peuvent sur demande des élèves être mises à leur disposition pour s'entraîner.

Le dispositif d'accompagnement des apprenants s'appuie sur 3 modalités d'intervention :

- L'accompagnement pédagogique individualisé (API) : il prend en compte le positionnement de l'apprenant, l'identification de ses éventuelles difficultés et la mise en place de dispositifs complémentaires individuels pour renforcer les apprentissages autour d'objectifs ciblés et personnalisés. Il permet également la formalisation du projet professionnel.
- Le suivi pédagogique individualisé des apprenants : il permet de poursuivre l'accompagnement pédagogique tout au long de la formation en prenant en compte les objectifs prédéfinis, et met en exergue les acquis, les difficultés de l'apprenant et les éléments pouvant y remédier.
- Les travaux personnels guidés : c'est un temps dédié à un travail préparatoire en amont des apports (domaine de l'expression orale et écrite, domaine de l'analyse et de l'information) et des révisions pour aider à la réussite de l'apprenant guidé par le formateur référent.

11. L'enseignement théorique

Il représente 770 heures d'enseignement (soit 22 semaines) de cours théoriques et pratiques au sein de l'IFAS. Il s'organise en 5 Blocs de 10 modules. La répartition des modules est organisée de manière à répondre aux objectifs pédagogiques d'apprentissage, tout en intégrant les élèves issus de la VAE ou suivant un cursus partiel de formation.

Il est réparti sur la totalité de l'année de formation, avec une nette prédominance pendant la première moitié. Cette organisation est justifiée par la nécessité pour les stagiaires d'avoir acquis un maximum de connaissances leur permettant une meilleure prise en charge des patients sur les lieux de stage.

Le **Bloc 1** (accompagnement et soins de la personne dans les activités de la vie quotidienne et de sa vie sociale) et le **Bloc 4** (Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant en compte du lieu et des situations d'intervention) doivent être nécessairement dispensés en début de formation : Les notions indispensables d'hygiène hospitalière, le concept d'accompagnement à la personne, de techniques de soins et de situations à risque doivent être intégrées avant le premier stage.

Dans ce bloc 1, l'apprentissage du raisonnement clinique (recherche d'information et analyse) s'appuie sur le modèle Trifocal (de Marchal et Psiuk), en adéquation avec les dossiers de soin sur le terrain et avec les transmissions ciblées.

Une grande place est donnée tout au long de la formation à l'apprentissage des techniques de soin sous forme d'ateliers de simulation.

Le **Bloc 2** (Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration) concernant le **module 3** (Evaluation de l'état clinique d'une personne) et le **module 4** (Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement), sera débuté en parallèle, de manière à pouvoir associer les enseignements concernant l'anatomie physiologie, l'état clinique d'un patient, les pathologies des appareils étudiés et la surveillance aide-soignante en collaboration avec l'IDE qui en découle.

Le **module 5** (Accompagnement de la mobilité de la personne aidée) impliquant la notion d'ergonomie et de techniques préventives de mobilisation sera abordée durant ce premier semestre après le premier stage afin de développer rapidement des automatismes en matière de prévention des risques mais aussi faciliter le lien entre l'installation du patient et sa pathologie en lien avec le module 4 du bloc.

Le Bloc 3 (Information et accompagnement des personnes et de leur entourage des professionnels et des apprenants) est envisagé de façon transversale. L'intérêt est de permettre à chaque stagiaire de partir en stage avec des notions générales et indispensables sur la relation et la communication avec les personnes et leur entourage (module 6). Ils auront pris connaissance de l'importance du positionnement en tant que futur professionnel afin de mettre en œuvre des techniques de communication adaptée. Ils pourront utiliser l'expérience des stages pour approfondir leur réflexion et leur qualité de prise en charge du patient.

Des analyses de pratiques professionnelles en ½ groupe sont conduites au cours de l'année afin de les aider à construire leur réflexion professionnelle en lien avec des situations de communication. Des exercices en pratique simulée avec matériel vidéo sont prévus afin de s'entraîner à la communication et à la relation.

De plus, ce bloc concerne aussi le module 7 (Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs) dans lequel seront abordés la transmission, le tutorat et l'encadrement. L'expérience acquise durant le premier stage sera réinvestie pour développer les compétences d'encadrement d'un autre stagiaire.

Le bloc 5 (Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins à la qualité/gestion des risques) est envisagé de façon transverse, de manière à développer rapidement des compétences en matière d'organisation des soins et de transmissions d'informations écrites et orales au sein d'une équipe pluri professionnelle et de sensibiliser précocement les élèves à la qualité des soins prodigués et à la gestion des risques

12. Le dispositif d'évaluation

L'évaluation des connaissances et des compétences des élèves est effectuée tout au long de la formation. Une évaluation est réalisée pour chacun des blocs, elle peut être sous forme écrite ou en situation simulée.

L'évaluation des compétences est effectuée en fin de stage par l'équipe pluridisciplinaire avec le remplissage du Port Folio et un bilan de stage avec appréciation.

Ces deux évaluations permettront la validation du bloc de compétences.

BLOCS	ÉPREUVES	MODALITÉS COMPLÉMENTAIRES
1	Etude de cas (DDS) Questions théoriques Evaluation des compétences en milieu professionnel Module 2 ADVF : identification situation à risque en stage(pas de cours)	Module 1 :3h 30/05/2025 09h/12 Module 2 : 1h 30/05/2025 14h/15h
2	Questions théoriques, étude de situations en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 Evaluation des compétences en milieu professionnel Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2	Module 3 : 3h 13/06/2024 09h/12h Module 4 :3h 13/06/2024 13h30/16h30 Module 5 :STAGE B AFGSU 11/04/2025
3	Analyse d'une situation de communication vécue en stage Participation active en pratique simulée Création d'un projet d'animation ? Evaluation des compétences en milieu professionnel	Analyse de situation : travail à rendre à une date donnée Module 6 : après stage c Module 7 : 23/07//2025
4	Analyse d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu professionnel	STAGE A ET B
5	Ecrit sur table Transmissions ciblées CEDAR Planification de soins Evaluation des compétences en milieu professionnel	17/10/2025

13. Le parcours de stage

Le parcours qualifiant comporte 4 stages qui permettent à l'élève d'acquérir et de développer les compétences nécessaires à l'exercice professionnel dans différents domaines d'activité.

3 périodes de 5 semaines visent à explorer les 3 missions reflétant la spécificité du métier :

- Mission 1 : Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale et dans le respect de son projet de vie
- Mission 2 : Collaborer au projet de soin personnalisé dans son champ de compétences
- Mission 3 : Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

Elles doivent permettre d'aborder différents contextes comme la prise en soin d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aiguë et la prise en soin d'une personne dont l'état de santé est stabilisé.

Chacune des 3 périodes A, B, C doit porter sur tout ou partie des 5 blocs de compétences (cf. supra)

Une période de 7 semaines se déroulant en fin de formation, période intégrative en milieu professionnel, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétence

Le parcours de stage devra comprendre une période auprès des personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période auprès des personnes âgées. Au cours de ces stages, les EAS réaliseront au moins une expérience de travail de nuit et de week-end.

Les élèves seront amenés à réaliser un stage dans les structures sanitaires, sociales ou médico-sociales classé en fonction des catégories suivantes :

- HPP (Handicap psychologique et physique) :
 - Hôpital de Villeneuve St Georges (centre d'addiction et hôpital de jour)
 - Clinique de l'Isle de Crosne
 - Les Murets
 - FAM/SAMSAH Villecresnes
 - Les Cheminots Draveil
 - Hôpital Dupuytren : SSR
- SCD – MCO (Soins de courte durée et médecine chirurgie obstétrique):
 - Hôpital de Villeneuve St Georges : Orthopédie, viscérale, ophtalmologie/ORL, chirurgie ambulatoire, UGA, cardiologie, maladies infectieuses, pneumologie, hépato-gastro-entérologie, réanimation, urgences
 - Hôpital intercommunal de Créteil : chirurgie viscérale, ORL, ambulatoire, gynécologie, hépato-gastrologie, médecine interne, médecine polyvalente, oncologie, pneumologie, urgences, pédiatrie adolescents, réanimation, grossesses pathologiques
- GER (Gériatrie) :
 - Hôpital de Villeneuve St Georges : EHPAD, SSR
 - Hôpital intercommunal de Créteil : SSR ;
 - Hôpital Dupuytren : USLD
 - SAGAD Brunoy,
 - EHPAD Yerres, Bonneuil, Montgeron, Villecresnes etc.

Les objectifs de stages sont construits selon les préconisations du référentiel de formation pour permettre l'acquisition de compétences. Sur les 3 premiers stages, ils prennent en compte les missions reflétant la spécificité du métier à explorer.

Les objectifs de stages sont construits en fonction de l'enseignement réalisé et dans une dynamique de progression. Ils sont complétés par les objectifs individuels de l'élève en lien avec son niveau d'apprentissage et les spécificités du service qui l'accueille.

Ils font l'objet d'un travail en amont du départ en stage los d'un TD sous la supervision du formateur.

Pour le stage de projet professionnel, l'élève sera accompagné dans sa recherche en fonction de ses acquisitions et de ses objectifs personnels.

L'encadrement de l'élève en stage est assuré par l'équipe soignante. Celle-ci joue un rôle particulier auprès de l'élève. Ainsi, le tuteur est responsable de l'encadrement pédagogique de l'apprenant lors de sa période en milieu professionnel. Il organise et assure le suivi de la formation pratique de l'apprenant en lien avec les éléments du référentiel de compétences. Il guide l'apprenant dans l'analyse de ses pratiques par des points d'étape réguliers. Il évalue la progression de l'apprenant durant la période et l'aide à s'autoévaluer.

L'évaluation en stage comporte deux temps :

Le premier, formatif, à mi- stage, permet à l'apprenant de faire le point avec l'équipe, d'identifier les points positifs et les axes où une progression est attendue, en rapport avec le niveau d'apprentissage et les spécificités du service.

Le deuxième, normatif, évalue l'acquisition des compétences en fin de période de stage.

Les évaluations de stage, qu'elles soient formatives ou normatives, se réalisent en présence de l'élève.

L'élève bénéficie également d'un encadrement sur le terrain par un formateur lors des différentes périodes de stage.

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau récapitulatif : Référentiel AS 2022

				DEAP 2006	DEAP 2021	BAC PRO ASSP 2011	BAC PRO SAPAT 2011	ADVF	ASMS	DEAES 2021	DEAES 2016	ARM 2019	Ambulan- cier 2006	
Bloc	Compétence	Module	Base Horaire											
1	1	1	147	84	70			98	98	98	98	147	147	
	2	2	21	14	7				14	14	14		21	
2	3	3	77	28	14	77	77	77	77	63	77	21	35	
	4	4 (dont AFGSU)	182	70	56	182	182	182	182	161	161	161	168	
	5	5	35			35	35		35		35	35		
3	6	6	70						35			21	21	
	7	7	21	21				21	21	21	21	21	21	
4	8 et 9	8	35				35	35		21	35	35	21	
5	10	9	35				35	28	14				14	
	11	10	70	35			70	49	49		35	35	49	
		API	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	
		SPI	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	
		TPG	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	
	Nb heures théoriques			770	329	224	371	511	567	602	455	553	553	574
		Stage (h)		770	245	245	350	490	595	595	420	420	595	595
		Stage (sem)		22	7	7	10	14	17	17	12	12	12	12
	Total (h)			1540	574	469	721	1001	1162	1197	875	973	1148	1169

Annexe 2 : Correspondance entre le référentiel de certification et les modules de formation

Blocs de compétences	Compétences	Modules de formation	Modalités d'évaluation du bloc de compétences
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale <i>Module spécifique AS</i>	Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel
	2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque <i>Module spécifique AS</i>	
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne <i>Module spécifique AS</i>	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 Evaluation des compétences en milieu professionnel Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement <i>Module spécifique AS</i>	
	5 - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel
	7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 7. - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 8. - Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu professionnel
	9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins		
Blocs de compétences	Compétences	Modules de formation	Modalités d'évaluation du bloc de compétences
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	Module 9. - Traitement des informations	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel
	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. - Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	

BLOC 1
Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Module 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Objectifs de formation :

- Identifier le rôle de l'aide-soignant dans les situations de soins de la vie quotidienne
- Rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer la situation et les besoins de la personne
- Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé à partir de l'évaluation de la situation
- Evaluer l'accompagnement mis en œuvre et le réajuster

Compétences :

Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires

1. Rechercher et analyser les informations sur les habitudes de la vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de la personne et le cas échéant ceux de son entourage
2. Evaluer le degré d'autonomie, les fragilités et /ou les handicaps, les ressources, les capacités physiques et psychiques de la personne
3. Identifier et évaluer les besoins de la personne en tenant compte de sa situation singulière, de ses réactions et ajuster continuellement son intervention
4. Mettre en œuvre l'accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne
5. Mettre en œuvre les activités d'accompagnement à la vie sociale à destination d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, choix et expressions de la personne
6. Mobiliser les ressources de la personne dans les activités réalisées et, en collaboration avec l'infirmier, les autres professionnels, les aidants, adapter son accompagnement pour développer et maintenir ses capacités
7. Adapter la communication avec la personne, les aidants et les autres professionnels pendant les activités en fonction de chaque situation
8. Aider, accompagner et conforter les aidants dans leur rôle de collaboration aux actes essentiels de la vie quotidienne

Critères d'évaluation:

1. Pertinence de l'analyse de la situation de la personne
2. Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la personne
3. Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement

Objectifs de formation :

- Identifier et analyser les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne
- Mettre en œuvre les actions de prévention adéquates
- Evaluer es actions et les réajuster

Compétences :

Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer

1. Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires
2. Repérer les situations à risque, en particulier de maltraitance, pour la personne, pour les intervenants et alerter
3. Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluri-professionnelle
4. Evaluer les mesures mises en œuvre et les réajuster le cas échéant

Critères d'évaluation :

1. Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou de vulnérabilité
2. Repérage des situations à risque
3. Pertinence des mesures de prévention proposées
4. Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre

BLOC 2

Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne

Objectifs de formation :

- Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer l'état clinique de la personne
- Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne et le caractère urgent d'une situation
- Relever et analyser une donnée par rapport à des normes, alerter en cas d'écart et tracer la donnée avec exactitude
- Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des informations permettant d'organiser et mettre en œuvre l'activité de soin

Compétence :

Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins

1. Rechercher et analyser les informations pertinentes et utiles permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter sa prise en soins en fonction de son âge et de son évolution
2. Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne en fonction des observations réalisées et des informations recueillies
3. Evaluer la douleur, mesurer les paramètres vitaux ainsi que les données de surveillance en utilisant les outils adaptés
4. Evaluer l'état clinique d'une personne à partir de l'analyse de l'ensemble de ces informations en mettant en œuvre un raisonnement clinique
5. Transmettre à l'oral et à l'écrit les informations utiles et nécessaires pour l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluri- professionnelle 6. Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter

Critères d'évaluation:

1. Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée
2. Conformité des modalités de recueil des données
3. Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent

Objectifs de formation :

- Mettre en œuvre des soins personnalisés à partir de l'évaluation de la situation
- Evaluer la qualité d'un soin et identifier les éléments à réajuster

Compétence :

Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne

1. Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin
2. Analyser les informations recueillies et prioriser les activités de soin dans son champ de compétences
3. Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins
3. Organiser l'activité de soin et adapter les modalités de réalisation de celui-ci en fonction de l'état clinique et de la situation de la personne et en prévenant la douleur
4. Mettre en œuvre des soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier(ère) et en lien avec l'équipe pluri-professionnelle à partir de l'évaluation de la situation
5. Expliquer le soin réalisé et l'objectif du geste de manière adaptée à la situation
6. Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster son intervention

Critères d'évaluation:

1. Pertinence des informations recherchées au regard des soins à réaliser
2. Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques
3. Pertinence de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation
4. Analyse de la qualité du soin réalisé

Prérequis :

- Bloc 1 : Module 1 et 2
- Bloc 2 : Module 3

Objectifs de formation :

- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements
- Evaluer et mobiliser les ressources de la personne et favoriser son autonomie
- Identifier et utiliser les techniques préventifs de manutention
- Utiliser les aides à la manutention (matériels)
- Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, et les mesures de prévention appropriées

Compétence :

Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation

1. Evaluer les capacités d'une personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement
2. Effectuer une guidance verbale et non verbale et/ou identifier les ressources humaines et matérielles adaptées
3. Aménager un espace sécurisé et sécurisant pour une personne ou un groupe
4. Utiliser les dispositifs d'aide à la mobilisation dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie
5. Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, alerter et prendre les mesures appropriées dans son champ de compétences
6. Installer la personne en tenant compte de la singularité de la situation

Critères d'évaluation:

1. Pertinence de l'évaluation des capacités de la personne et des choix effectués pour mobiliser ses ressources
2. Conformité des modalités d'installation et de mobilisation des personnes
3. Pertinence de l'installation du mobilier et du matériel de la chambre et de l'aménagement de l'espace
4. Pertinence de l'identification des risques, pour la personne et pour soi-même, et des mesures prises

Objectifs de formation :

- Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect de la déontologie et des valeurs professionnelles
- Identifier les besoins et les attentes de la personne et de son entourage, les reformuler et proposer des informations adaptées à la situation

Compétence :

Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage

1. Ecouter la personne et son entourage en prenant en compte la communication verbale et non verbale
2. Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité
3. Identifier les informations pertinentes à transmettre à la personne et à son entourage en tenant compte de la situation, du projet personnalisé ou collectif et de la réglementation en vigueur, et en collaboration avec l'infirmier(ère) et l'équipe pluri-professionnelle
4. Apporter des conseils à la personne et à l'entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique
5. Permettre à la personne d'exprimer ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin
6. Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur

Critères d'évaluation:

1. Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle
2. Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage
3. Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage

Objectifs de formation :

- Sélectionner les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure
- Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation

Compétence :

Informers les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels

1. Identifier les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure
2. Rechercher les informations sur les besoins d'apprentissage en lien avec la personne et avec sa formation
3. Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation
4. Identifier les acquis et les écarts dans la réalisation des activités et adapter son encadrement
5. Evaluer les compétences mises en œuvre par les personnes en formation en utilisant les outils de suivi de l'apprentissage
6. Accompagner la personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages

Critères d'évaluation:

1. Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel
2. Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel

BLOC 4

Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

Objectifs de formation

- Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés à différentes situations d'entretien et utiliser les techniques de nettoyage et désinfection appropriées
- Identifier et prendre en compte les risques de contamination et les infections associées aux soins
- Identifier et appliquer les règles de bonne pratique et les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile
- Identifier et prendre en compte les circuits et appliquer les procédures

Compétences :

Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés

1. Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés, les utiliser en respectant les règles de bonnes pratiques
2. Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin, en appliquant les règles de bonnes pratiques
3. Appliquer les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile visant à prévenir les infections et leur transmission
4. Respecter les circuits d'entrée-sortie et stockage du linge, des matériels, des dispositifs médicaux et des déchets
5. Respecter les circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité
6. Adapter ses actions en fonction du lieu d'intervention

Critères d'évaluation:

1. Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation
2. Pertinence de l'analyse de l'application des règles: – de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie – de traçabilité – liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets
3. Conformité du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement

BLOC 5

Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Module 9 : Traitement des informations

Objectifs de formation

- Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations liées aux soins, transcrire et transmettre les données recueillies
- Identifier et utiliser les différentes modalités de communication (écrit, oral, numérique.)
- Analyser une situation, identifier les informations pertinentes à transmettre et les actions à proposer dans le cadre d'un projet de soin ou de vie

Compétence :

Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités

1. Evaluer l'efficacité des opérations réalisées, identifier les anomalies et réajuster dans le cadre de ses compétences
2. Repérer les anomalies relatives à l'entretien de l'environnement de la personne et des matériels et alerter
3. Vérifier le bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins

Critères d'évaluation:

1. Pertinence du repérage et du traitement des anomalies
2. Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés
3. Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail

Objectifs de formation :

- Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention
- Organiser et prioriser son activité et l'activité d'un groupe de pairs et d'apprenants
- Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation Identifier les évènements indésirables et les non-conformités
- Exercer son activité dans une démarche permanente d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins
- Identifier les actions contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences

Compétence :

Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion des risques

1. Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à la prise en soins personnalisée
2. Transcrire les données recueillies, transmettre, par le ou les modalités de communication les plus appropriés, les informations, observations relatives à la personne et à son environnement, à la réalisation d'un soin ou d'une activité
3. Analyser les situations et relayer des informations pertinentes en lien avec le projet de soins ou de vie construit en équipe pluri-professionnelle

Critères d'évaluation:

1. Fiabilité du recueil des données
2. Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises
3. Qualité des transmissions

Annexe 4 : Dispositif d'accompagnement des apprenants

L'accompagnement des apprenants s'appuie sur 3 modalités d'intervention :

- 1) Accompagnement pédagogique individualisé (API)
- 2) Suivi pédagogique individualisé des apprenants
- 3) Travaux personnels guidés

OBJECTIFS :

Objectifs institutionnels :

- Répondre aux exigences du programme officiel de formation¹
- Légitimer et formaliser une activité pédagogique,
- Assurer la traçabilité du suivi pédagogique personnalisé.

Objectifs pédagogiques :

- Accompagner l'élève AS dans sa scolarité, son développement professionnel et personnel,
- Instaurer un moment privilégié d'échange entre l'élève et le formateur,
- Mettre en évidence les capacités de l'élève et l'aider à les optimiser,
- Repérer avec l'élève ses difficultés afin de faciliter la mise en place de moyens pour les surmonter,
- Se renseigner sur les aspirations professionnelles de l'élève (projet professionnel) pour le conseiller, le guider ou l'orienter,
- Impliquer l'élève dans la prise en charge de sa formation professionnelle et sa future profession.

MODALITES :

1) Accompagnement pédagogique individualisé

L'accompagnement pédagogique désigne **la démarche mise en œuvre par les équipes pédagogiques pour assurer à chaque élève une prise en compte de ses besoins et de ses capacités, dans le but de lui permettre de progresser au mieux dans ses apprentissages.** Il doit être personnalisé et destiné à soutenir et à améliorer les compétences et les connaissances des élèves. Il débutera par la mise en place d'un test d'évaluation afin d'effectuer une remise à niveau en fonction des difficultés de chacun autour d'ateliers sur différentes thématiques : Français (Grammaire, orthographe, compréhension de texte et analyse), Mathématique (pourcentage, tableau en croix, opérations), informatique (Word, Power point, mails)

2) Suivi pédagogique individualisé

Il répond au principe d'individualisation : « *Un suivi pédagogique personnalisé est instauré. Il permet à l'élève de mesurer sa progression. L'équipe pédagogique met à la disposition de l'élève des ressources et des moyens qui le guident dans son apprentissage* ». C'est une procédure pédagogique mise en œuvre pour aider les élèves à réussir leur parcours de formation, à construire leur projet professionnel et à développer leur autonomie et le sens des responsabilités. Il s'agit d'aider l'élève à « apprendre à apprendre » en articulant les apprentissages autour de situations professionnelles, de l'accompagner dans son développement personnel et sur l'évaluation de la progression de ses compétences.

3) Travaux personnels guidés

Il s'agit d'un dispositif d'aide à la réussite, intégré dans le projet pédagogique de l'institut. En individuel ou collectif, c'est un temps d'accompagnement du travail personnel de l'élève : temps de révisions, travail préparatoire en amont des apports, apports de méthode d'organisation et d'apprentissage de méthodes dans le domaine de l'expression orale et écrite et dans le domaine de l'analyse de l'information.

¹ Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant.

MISE EN ŒUVRE :

Le suivi pédagogique s'articule autour d'un entretien en début de formation, en milieu de formation et de suivis intermédiaires en cas de difficultés.

Les entretiens sont menés par le formateur référent de la promotion AS.

Il concerne l'ensemble des élèves aides-soignants de la promotion (cursus complets et cursus partiels).

Le suivi pédagogique est un temps obligatoire, la présence de l'élève est exigée.

Le 1^{er} suivi pédagogique obligatoire se déroulera après les 4 premières semaines de cours. Le 2^{ème} suivi pédagogique se déroulera après le stage A.

Ce suivi permettra d'identifier le parcours de l'étudiant, sa méthode d'apprentissage, son ressenti, sa motivation sur la formation et son vécu en stage, de discuter de son stage préprofessionnel et de son projet professionnel.

L'élève est averti au moins 15 jours à l'avance du jour et de l'heure du rendez-vous. L'entretien est prévu pour une durée de 30 minutes maximum.

LA CONDUITE DE L'ENTRETIEN :

▪ **Préparation en amont par le formateur :**

En préparation à l'entretien, le formateur mène un travail de synthèse et de réflexion à partir des indicateurs de résultats, de faits et des éventuels suivis antérieurs.

Les indicateurs de résultats reposent sur :

- Les évaluations théoriques
- Les bilans de stages
- Le bilan des encadrements des formateurs en stage
- La participation et le comportement en cours

▪ **Préparation en amont par l'élève :**

Afin de préparer cet entretien, chaque élève reçoit un guide d'entretien préétabli indiquant les différents points qui seront abordés durant ce temps de rencontre.

Ce guide est remis 15 jours à l'avance, en même temps que la date de convocation.

L'élève peut aborder d'autres points non stipulés dans le guide.

▪ **Moments clefs à respecter :**

- Accueillir l'élève (dans le bureau du formateur)
- Rappeler le but de l'entretien
- Faire avec l'élève le bilan de la période écoulée à partir des indicateurs de résultats
- Instaurer un dialogue sur les réalisations de l'élève, ses difficultés éventuelles et l'origine de ses difficultés
- Recueillir les commentaires de l'élève
- Formuler une appréciation en expliquant clairement les critères et les faits la justifiant. L'appréciation repose sur les capacités théoriques, pratiques, relationnelles et le positionnement de l'élève
- Porter à la connaissance de l'élève l'appréciation
- Garder une trace écrite des commentaires et appréciations dans le logiciel Epsilon dans l'onglet « suivi pédagogique »
- Fixer avec l'élève des objectifs d'amélioration en lien avec ses difficultés
- Déterminer avec lui les moyens et les méthodes à mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs
- Echanger sur le projet professionnel de l'élève et au besoin lui prodiguer des conseils pour atteindre son objectif.

▪ **Les suivis supplémentaires :** d'autres situations peuvent nécessiter des suivis supplémentaires : problème de comportement en cours ou en stage, non-respect des procédures

d'absence, difficultés d'apprentissage, problème d'encadrement en stage, problème d'ordre personnel, etc...

Ces temps de suivis supplémentaires peuvent être réalisés :

- Sur demande du formateur référent de la promotion
- Sur demande de la direction

Dans ces 2 cas, l'élève doit être prévenu à l'avance et la date est fixée en concertation avec l'élève.

- Sur demande de l'élève

Dans ce cas, l'élève sollicite le formateur pour un rendez-vous.

Seul le caractère urgent de la demande (laissé à l'appréciation du formateur) peut nécessiter un entretien immédiat.

S'il s'agit d'une difficulté en stage, le formateur peut se rendre sur le lieu de stage, sur demande de l'élève ou sur demande du maître de stage ou du tuteur.

L'ensemble des suivis pédagogiques font l'objet d'une traçabilité.

Objectif :

L'élève est capable d' :

- Identifier son parcours, sa méthode d'apprentissage, son ressenti, sa motivation sur la formation
- Identifier son vécu en stage, son stage préprofessionnel et son projet professionnel

Apprentissages théoriques :

- Quelles sont vos méthodes de travail ? (Lieu de travail, moyens, temps consacré et méthodes)
- Considérez-vous qu'elles soient efficaces ?
- Que pouvez-vous améliorer si difficulté ?

Représentations du métier :

- Qu'est-ce que pour vous « être aide-soignante » ?
- Quelles sont vos motivations pour devenir AS ?
- Appréhendez-vous des situations en lien avec le métier ? Si oui lesquelles ?

Parcours de stage :

- Avez-vous des souhaits de stage pour la fin du cursus ?

Projet professionnel :

- Quel est votre projet professionnel ?
- Si vous êtes en reconversion professionnelle, en êtes-vous satisfait ?

Formation :

- Comment vivez-vous cette formation ?
- Comment vous sentez-vous au sein de la promotion ?
- Arrivez-vous à concilier formation et vie personnelle ?

Autres remarques :

Objectif :

L'élève est capable d' :

- Identifier son parcours, sa méthode d'apprentissage, son ressenti, sa motivation sur la formation
- Identifier son vécu en stage, son stage préprofessionnel et son projet professionnel

Apprentissages théoriques :

- Quelles sont vos méthodes de travail ? (Lieu de travail, moyens, temps consacré et méthodes)
- Considérez-vous qu'elles soient efficaces ?
- Que pouvez-vous améliorer si difficulté ?

Apprentissages pratiques :

- Comment avez-vous vécu ce stage ? (Appréhension, difficultés, point positif ou à améliorer)
- Quels sont vos points forts en stage ?
- Quels sont les points à améliorer en stage ?

Parcours de stage :

- Avez-vous des souhaits de stage pour la fin du cursus ?
- Quel stage pré professionnel, souhaitez-vous réaliser ?
- Avez-vous déjà fait des démarches ?

Projet professionnel :

- Quel est votre projet professionnel ?
- Si vous êtes en reconversion professionnelle, en êtes-vous satisfait ?

Formation :

- Comment vivez-vous cette formation ?
- Comment vous sentez-vous au sein de la promotion ?
- Arrivez-vous à concilier formation et vie personnelle ?

Représentation du métier :

Après ce stage, quelle est votre représentation du métier ?
Votre représentation du métier est –elle modifiée ? Pourquoi ?

Autres remarques :

Annexe 5 : Objectifs de stage

L'élève aide-soignant est amené à réaliser 4 périodes de stage durant sa formation. Il est attendu, dans le cadre de sa construction identitaire, de sa professionnalisation et de la validation des différentes compétences inhérentes à sa diplomation, une progression dans la réalisation des activités tout au long de sa formation.

Ainsi, l'atteinte des objectifs, et donc des différentes activités à réaliser, va se faire progressivement pour accéder à une posture professionnelle, réflexive et autonome dans la réalisation des activités et la prise d'initiatives.

Définition du métier et des missions associées

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;

Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

Définitions des soins à réaliser par l'aide-soignant

Les soins ont pour but de répondre aux besoins fondamentaux de l'être humain. Dans le cadre de son exercice, l'aide-soignant concourt à deux types de soins, courants ou aigus :

1- Les soins courants dits « de la vie quotidienne »

L'aide-soignant réalise les soins sous le contrôle de l'infirmier diplômé d'Etat. Les soins courants doivent permettre d'assurer la continuité de la vie dans une situation d'autonomie partielle et dans le cadre d'un état de santé stable, c'est-à-dire qui n'est pas sujet à des fluctuations, et constant, c'est-à-dire durable, qui ne varie ni ne s'interrompt.

Pour qu'un soin soit qualifié de soins de la vie quotidienne, deux critères cumulatifs sont à respecter :

- Les soins sont initialement réalisables par la personne elle-même ou un aidant ;
- Les soins sont liés à un état de santé stabilisé ou à une pathologie chronique stabilisée.

2- Les soins aigus

L'aide-soignant collabore avec l'infirmier diplômé d'Etat pour leur réalisation. Pour qu'un soin soit qualifié de soin aigu, trois critères cumulatifs sont à respecter :

- Les soins sont réalisables exclusivement par un professionnel de santé ;
- Les soins sont dispensés dans une unité à caractère sanitaire et dans le cadre d'une prise en soin par une équipe pluridisciplinaire ;
- Les soins sont dispensés durant la phase aiguë d'un état de santé.

STAGE A

Au cours de ce stage l'élève doit prendre en charge au moins 1 patient pour lequel il élaborera une démarche de soins actualisée. Ces objectifs généraux seront à ajuster en fonction du contexte.

DA1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités

1 - accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités

- Recueil et analyse des informations relatives aux habitudes de vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de la personne et son entourage et adaptation du soin
- Evaluation de l'autonomie, des fragilités et ressources, des capacités physiques et psychiques de la personne et adaptation du soin
- Ajustement en temps réel de son intervention au regard de cette évaluation
- Mise en œuvre de soins d'hygiène et de confort relevant de la vie quotidienne et de soins en lien avec les différentes fonctions pour un accompagnement personnalisé contribuant à la bienveillance de la personne
- Mise en œuvre des activités d'accompagnement à la vie sociale à destination d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, choix et expressions de la personne
- Mobilisation des ressources de la personne dans les activités réalisées

2 – identification des risques lors de l'accompagnement de la personne et mise en œuvre d'actions de prévention adéquates

- Identification des signes pouvant induire des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmission des informations en regard
- Identification des situations à risques et des risques de maltraitance et transmission
- Propositions de mesures de prévention dans son champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluri-professionnelle

DA2 - Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques

3 - observation de la personne et mesure des paramètres vitaux liés à son état de santé

- Recherche et analyse des informations pertinentes et utiles permettant l'identification de l'état général de la personne et l'adaptation de sa prise en charge
- Identification des signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne à partir des observations et des informations recueillies
- Évaluation de la douleur, mesure des paramètres vitaux et surveillance des données en utilisant les outils adaptés et en respectant les règles de bonnes pratiques
- Analyse de l'état clinique d'une personne par la mise en œuvre du raisonnement clinique

4 - collaboration à la réalisation de soins intégrant la qualité et la prévention des risques

- Recherche des informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin
- Analyse des informations recueillies et priorisation des activités de soin dans son champ de compétences
- Identification et application des règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins réalisés en collaboration

DA3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

6- accueil, information et communication auprès des personnes et de leur entourage

- Accueil, écoute de la personne, de la personne de confiance et de son entourage
- Réalisation de soins relationnels en adaptant sa communication aux publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité

DA4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention

8- entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités, au lieu et aux situations d'intervention gestion des risques

- Identification et choix du matériel et des produits appropriés, dont l'utilisation respecte les règles de bonnes pratiques
- Utilisation des techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin, en appliquant les règles de bonnes pratiques
- Application des principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs visant à la prévention des infections et leur transmission
- Identification et respect des circuits d'entrée-sortie et stockage du linge, des matériels, des dispositifs médicaux et des déchets
- Identification et respect des circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité
- Interventions en matière d'entretien des locaux et des matériels liés aux soins adaptées au lieu d'exercice

STAGE B

Au cours de ce stage l'élève doit prendre en charge 2 patients minimum pour lesquels il élaborera une démarche de soins et une planification de soin actualisée. Ces objectifs généraux seront à ajuster en fonction du contexte.

DA1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités

1 - accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités

- Recueil et analyse des informations relatives aux habitudes de vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de la personne et son entourage et adaptation du soin
- Evaluation de l'autonomie, des fragilités et ressources, des capacités physiques et psychiques de la personne et adaptation du soin
- Ajustement en temps réel de son intervention au regard de cette évaluation
- Mise en œuvre de soins d'hygiène et de confort relevant de la vie quotidienne et de soins en lien avec les différentes fonctions pour un accompagnement personnalisé contribuant à la bien-être de la personne
- Mise en œuvre des activités d'accompagnement à la vie sociale à destination d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, choix et expressions de la personne
- Mobilisation des ressources de la personne dans les activités réalisées
- Adaptation de l'accompagnement pour développer et maintenir les acquis de la personne

2 – identification des risques lors de l'accompagnement de la personne et mise en œuvre d'actions de prévention adéquates

- Identification des signes pouvant induire des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmission des informations en regard
- Identification des situations à risques et des risques de maltraitance et transmission
- Propositions de mesures de prévention dans son champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluri-professionnelle

DA2 - Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques

3 - observation de la personne et mesure des paramètres vitaux liés à son état de santé

- Recherche et analyse des informations pertinentes et utiles permettant l'identification de l'état général de la personne et l'adaptation de sa prise en charge
- Identification des signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne à partir des observations et des informations recueillies
- Évaluation de la douleur, mesure des paramètres vitaux et surveillance des données en utilisant les outils adaptés et en respectant les règles de bonnes pratiques
- Analyse de l'état clinique d'une personne par la mise en œuvre du raisonnement clinique

4 - Collaboration à la réalisation de soins intégrant la qualité et la prévention des risques

- Recherche des informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin

5 – installation et aide aux déplacements de la personne à partir de ses ressources et des techniques de mobilisation

- Identification des capacités de la personne à effectuer un déplacement
- Guidage de la personne dans ses déplacements et proposition de l'équipement ou de l'aide humaine le plus approprié pour pallier aux incapacités
- Sécurisation de l'espace d'intervention
- Utilisation des dispositifs d'aide à la mobilisation et à la manutention dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie
- Repérage des situations à risque, signalement et mise en œuvre de mesures appropriées dans son champ de compétences
- Prise en compte de la personne et de ces spécificités lors de son installation

DA3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

6- accueil, information et communication auprès des personnes et de leur entourage

- Accueil, écoute de la personne, de la personne de confiance et de son entourage
- Réalisation de soins relationnels en adaptant sa communication aux publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité
- Transmission d'informations pertinentes à la personne et à son entourage dans le respect de la réglementation
- Ecoute de la personne dans l'expression de ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, pratique de la reformulation et adaptation du soin
- Explications pratiques lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur

DA4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention

8- entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités, au lieu et aux situations d'intervention gestion des risques

- Identification et choix du matériel et des produits appropriés, dont l'utilisation respecte les règles de bonnes pratiques
- Utilisation des techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin, en appliquant les règles de bonnes pratiques
- Application des principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs visant à la prévention des infections et leur transmission

- Identification et respect des circuits d'entrée-sortie et stockage du linge, des matériels, des dispositifs médicaux et des déchets
- Identification et respect des circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité
- Interventions en matière d'entretien des locaux et des matériels liés aux soins adaptées au lieu d'exercice

9 - repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

- Evaluation de l'efficacité des opérations réalisées, identification de toute anomalie et réajustement dans le cadre de ses compétences
- Repérage des anomalies relatives à l'entretien de l'environnement de la personne et des matériels et transmission
- Vérification du bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins
- Repérage des dysfonctionnements et signalement

DA5 - Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités

10 - transmission quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités

- Recherche, recueil et hiérarchisation des informations nécessaires à la prise en charge personnalisée dans le cadre du projet de soins
- Transcription et transmission des observations et des données recueillies

STAGE C

Au cours de ce stage l'élève doit prendre en charge 3 patients pour lesquels il élaborera une démarche de soins et une planification de soin actualisée. Ces objectifs généraux seront à ajuster en fonction du contexte.

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :

DA1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités

1 - accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités

- Recueil et analyse des informations relatives aux habitudes de vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de la personne et son entourage et adaptation du soin
- Evaluation de l'autonomie, des fragilités et ressources, des capacités physiques et psychiques de la personne et adaptation du soin
- Ajustement en temps réel de son intervention au regard de cette évaluation
- Mise en œuvre de soins d'hygiène et de confort relevant de la vie quotidienne et de soins en lien avec les différentes fonctions pour un accompagnement personnalisé contribuant à la bien-être de la personne
- Mise en œuvre des activités d'accompagnement à la vie sociale à destination d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, choix et expressions de la personne
- Mobilisation des ressources de la personne dans les activités réalisées
- Adaptation de l'accompagnement pour développer et maintenir les acquis de la personne en collaboration avec l'infirmier et les autres professionnels et les aidants
- Adaptation de la communication avec la personne, les aidants et les autres professionnels pendant les activités en fonction de chaque situation

2 – identification des risques lors de l'accompagnement de la personne et mise en œuvre d'actions de prévention adéquates

- Identification des signes pouvant induire des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmission des informations en regard
- Identification des situations à risques et des risques de maltraitance et transmission
- Propositions de mesures de prévention dans son champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluri-professionnelle

DA2 - Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques

3 - observation de la personne et mesure des paramètres vitaux liés à son état de santé

- Recherche et analyse des informations pertinentes et utiles permettant l'identification de l'état général de la personne et l'adaptation de sa prise en charge
- Identification des signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne à partir des observations et des informations recueillies
- Évaluation de la douleur, mesure des paramètres vitaux et surveillance des données en utilisant les outils adaptés et en respectant les règles de bonnes pratiques
- Analyse de l'état clinique d'une personne par la mise en œuvre du raisonnement clinique
- Transmission des informations utiles et nécessaires à l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluri-professionnelle
- Identification et transmission de l'urgence d'une situation

4 - collaboration à la réalisation de soins intégrant la qualité et la prévention des risques

- Recherche des informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin
- Analyse des informations recueillies et priorisation des activités de soin dans son champ de compétences
- Identification et application des règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins réalisés en collaboration
- Organisation de l'activité de soin et adaptation des modalités pour sa réalisation en fonction de l'état clinique et de la situation de la personne
- Mise en œuvre de soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluri-professionnelle à partir de l'évaluation de la situation
- Explication du soin réalisé, de son objectif et du (des) geste (s) de manière adaptée à la situation
- Evaluation de la qualité du soin réalisé et réajustement de son intervention

5 – installation et aide aux déplacements de la personne à partir de ses ressources et des techniques de mobilisation

- Identification des capacités de la personne à effectuer un déplacement
- Guidage de la personne dans ses déplacements et proposition de l'équipement ou de l'aide humaine le plus approprié pour pallier aux incapacités
- Sécurisation de l'espace d'intervention
- Utilisation des dispositifs d'aide à la mobilisation et à la manutention dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie
- Repérage des situations à risque, signalement et mise en œuvre de mesures appropriées dans son champ de compétences
- Prise en compte de la personne et de ces spécificités lors de son installation

DA3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

6- accueil, information et communication auprès des personnes et de leur entourage

- Accueil, écoute de la personne, de la personne de confiance et de son entourage
- Réalisation de soins relationnels en adaptant sa communication aux publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité
- Transmission d'informations pertinentes à la personne et à son entourage dans le respect de la réglementation, en collaboration avec l'infirmier et l'équipe pluri-professionnelle
- Conseils à la personne et à son entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique
- Ecoute de la personne dans l'expression de ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, pratique de la reformulation et adaptation du soin
- Explications pratiques lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur

7 – accueil, accompagnement et formation des pairs, des personnes en formation et des autres professionnels

- Transmission d'informations aux apprenants et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure
- Recueil des besoins d'apprentissage de l'apprenant et des attendus de sa formation
- Accompagnement et encadrement des personnes en formation
- Observation, évaluation et demande d'ajustement si besoin des activités réalisées par l'apprenant
- Utilisation des outils de suivi des acquisitions de compétences et évaluation des acquisitions en collaboration avec l'apprenant et l'ensemble de l'équipe pluri-professionnelle
- Explication, organisation et accompagnement des apprentissages

9 - repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

- Evaluation de l'efficacité des opérations réalisées, identification de toute anomalie et réajustement dans le cadre de ses compétences
- Repérage des anomalies relatives à l'entretien de l'environnement de la personne et des matériels et transmission
- Vérification du bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins
- Repérage des dysfonctionnements et signalement

DA5 - Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités

10 - transmission quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités

- Recherche, recueil et hiérarchisation des informations nécessaires à la prise en charge personnalisée dans le cadre du projet de soins
- Transcription et transmission des observations et des données recueillies

11- organisation de son activité au sein d'une équipe pluri-professionnelle en garantissant la qualité et gestion des risques

- Interventions dans son champ de compétences en interagissant avec les différents acteurs
- Planification, organisation et ajustement de ses activités en interaction avec l'équipe dans un contexte de changements prévisibles ou non prévisibles

STAGE D

L'élève prendra en charge un groupe de patients (**2 à 6 personnes selon le service**) pour lesquels il réalisera une planification de soin actualisée. Les objectifs de ce stage portent sur l'ensemble des compétences attendues :

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :

DA1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités

1 - accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités

- Recueil et analyse des informations relatives aux habitudes de vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de la personne et son entourage et adaptation du soin
- Evaluation de l'autonomie, des fragilités et ressources, des capacités physiques et psychiques de la personne et adaptation du soin
- Ajustement en temps réel de son intervention au regard de cette évaluation
- Mise en œuvre de soins d'hygiène et de confort relevant de la vie quotidienne et de soins en lien avec les différentes fonctions pour un accompagnement personnalisé contribuant à la bienveillance de la personne
- Mise en œuvre des activités d'accompagnement à la vie sociale à destination d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, choix et expressions de la personne
- Mobilisation des ressources de la personne dans les activités réalisées
- Adaptation de l'accompagnement pour développer et maintenir les acquis de la personne en collaboration avec l'infirmier et les autres professionnels et les aidants
- Adaptation de la communication avec la personne, les aidants et les autres professionnels pendant les activités en fonction de chaque situation
- Accompagnement des aidants dans leur rôle de collaboration aux actes essentiels de la vie quotidienne

2 – identification des risques lors de l'accompagnement de la personne et mise en œuvre d'actions de prévention adéquates

Identification des signes pouvant induire des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmission des informations en regard

- Identification des situations à risques et des risques de maltraitance et transmission
- Propositions de mesures de prévention dans son champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluri-professionnelle

DA2 - Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques

3 - observation de la personne et mesure des paramètres vitaux liés à son état de santé

- Recherche et analyse des informations pertinentes et utiles permettant l'identification de l'état général de la personne et l'adaptation de sa prise en charge
- Identification des signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne à partir des observations et des informations recueillies
- Évaluation de la douleur, mesure des paramètres vitaux et surveillance des données en utilisant les outils adaptés et en respectant les règles de bonnes pratiques
- Analyse de l'état clinique d'une personne par la mise en œuvre du raisonnement clinique
- Transmission des informations utiles et nécessaires à l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluri-professionnelle
- Identification et transmission de l'urgence d'une situation

4 - collaboration à la réalisation de soins intégrant la qualité et la prévention des risques

- Recherche des informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin

- Analyse des informations recueillies et priorisation des activités de soin dans son champ de compétences
- Identification et application des règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins réalisés en collaboration
- Organisation de l'activité de soin et adaptation des modalités pour sa réalisation en fonction de l'état clinique et de la situation de la personne
- Mise en œuvre de soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluri-professionnelle à partir de l'évaluation de la situation
- Explication du soin réalisé, de son objectif et du (des) geste (s) de manière adaptée à la situation
- Evaluation de la qualité du soin réalisé et réajustement de son intervention

5 – installation et aide aux déplacements de la personne à partir de ses ressources et des techniques de mobilisation

- Identification des capacités de la personne à effectuer un déplacement
- Guidage de la personne dans ses déplacements et proposition de l'équipement ou de l'aide humaine le plus approprié pour pallier aux incapacités
- Sécurisation de l'espace d'intervention
- Utilisation des dispositifs d'aide à la mobilisation et à la manutention dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie
- Repérage des situations à risque, signalement et mise en œuvre de mesures appropriées dans son champ de compétences
- Prise en compte de la personne et de ces spécificités lors de son installation

DA3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

6- accueil, information et communication auprès des personnes et de leur entourage

- Accueil, écoute de la personne, de la personne de confiance et de son entourage
- Réalisation de soins relationnels en adaptant sa communication aux publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité
- Transmission d'informations pertinentes à la personne et à son entourage dans le respect de la réglementation, en collaboration avec l'infirmier et l'équipe pluri-professionnelle
- Conseils à la personne et à son entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique
- Ecoute de la personne dans l'expression de ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, pratique de la reformulation et adaptation du soin
- Explications pratiques lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur

7 – accueil, accompagnement et formation des pairs, des personnes en formation et des autres professionnels

- Transmission d'informations aux apprenants et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure
- Recueil des besoins d'apprentissage de l'apprenant et des attendus de sa formation
- Accompagnement et encadrement des personnes en formation
- Observation, évaluation et demande d'ajustement si besoin des activités réalisées par l'apprenant
- Utilisation des outils de suivi des acquisitions de compétences et évaluation des acquisitions en collaboration avec l'apprenant et l'ensemble de l'équipe pluri-professionnelle
- Explication, organisation et accompagnement des apprentissages

DA4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention

8 - entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités, au lieu et aux situations d'intervention gestion des risques

- Identification et choix du matériel et des produits appropriés, dont l'utilisation respecte les règles de bonnes pratiques
- Utilisation des techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin, en appliquant les règles de bonnes pratiques
- Application des principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs visant à la prévention des infections et leur transmission
- Identification et respect des circuits d'entrée-sortie et stockage du linge, des matériels, des dispositifs médicaux et des déchets
- Identification et respect des circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité
- Interventions en matière d'entretien des locaux et des matériels liés aux soins adaptées au lieu d'exercice

9 - repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

- Evaluation de l'efficacité des opérations réalisées, identification de toute anomalie et réajustement dans le cadre de ses compétences
- Repérage des anomalies relatives à l'entretien de l'environnement de la personne et des matériels et transmission
- Vérification du bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins
- Repérage des dysfonctionnements et signalement

DA5 - Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités

10 - transmission quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités

- Recherche, recueil et hiérarchisation des informations nécessaires à la prise en charge personnalisée dans le cadre du projet de soins
- Transcription et transmission des observations et des données recueillies
- Analyse des situations, transmission des informations pertinentes et proposition d'actions dans le cadre d'un projet de soins ou de vie construit en équipe pluri-professionnelle

11- organisation de son activité au sein d'une équipe pluri-professionnelle en garantissant la qualité et gestion des risques

- Interventions dans son champ de compétences en interagissant avec les différents acteurs
- Planification, organisation et ajustement de ses activités en interaction avec l'équipe dans un contexte de changements prévisibles ou non prévisibles
- Interventions contribuant à la mise en œuvre des différents projets
- Observation des écarts entre les recommandations de bonnes pratiques et les pratiques et participation active à la démarche qualité / gestion des risques de la structure